



ENTRER
en
6^e
à Antony



Table des matières

| | |
|---|----|
| PRÉSENTATION..... | 3 |
| LES SIGLES ET LE VOCABULAIRE | 4 |
| LES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ PEUT-ÊTRE | 6 |
| SITES INTERNET DE RÉFÉRENCE | 9 |
| LES COLLÈGES UN PAR UN..... | 10 |
| Anne Frank | 10 |
| René Descartes..... | 11 |
| La Fontaine | 12 |
| François Furet..... | 14 |
| Henri-Georges Adam | 16 |



PRÉSENTATION

Votre enfant va entrer en 6^e :

Vous manquez d'informations sur le fonctionnement du collège en général et sur celui où votre enfant sera affecté en particulier : notre association vous présente, en toute indépendance, ce document qui est une « photographie » de l'état actuel des collèges d'Antony. L'AAPEELA est présente dans ces établissements depuis près de 50 ans. Si vous ne trouvez pas toutes les informations que vous cherchez dans cette brochure, n'hésitez pas à prendre contact avec le responsable AAPEELA de l'établissement.

Quel est votre rôle de parent ?

Être parent d'élève, c'est presque un métier ! Avant tout, il s'agit de se tenir à l'écoute de son enfant et de participer le plus activement possible à la vie de l'établissement.

Aider son enfant, ce n'est ni faire le travail à sa place, ni surveiller ses faits et gestes, mais assurer une présence régulière à la maison après les cours, relire avec lui son agenda, l'aider à s'organiser et conserver, quels que soient les résultats scolaires, un climat de confiance ; c'est cela qui est important.

Participer à la vie du collège, se tenir informé, assister aux réunions organisées pour rencontrer les professeurs est indispensable. Rencontrer d'autres parents de la classe permet de mieux connaître les problèmes et les attentes des enfants. Le meilleur moyen est d'adhérer à une association de parents d'élèves. Vous pourrez aussi vous porter volontaire pour faire partie des représentants de parents élus au Conseil d'administration ou pour assister au Conseil de classe. Pourquoi pas vous ?



LES SIGLES ET LE VOCABULAIRE

Principal :

C'est le nom du chef d'établissement (à l'école, c'était un Directeur, au lycée ce sera un Proviseur). Assisté parfois d'un adjoint, leur présence sur le terrain influe beaucoup sur l'atmosphère et le fonctionnement du collège.

Carnet de correspondance :

Véritable pièce d'identité de l'élève à l'intérieur du collège, il est également le lien entre la famille et l'établissement. Il comporte tous les messages des professeurs à destination des parents, contient des billets de retard et d'absence. L'emploi du temps est très visiblement inscrit sur ce carnet et l'élève ne peut entrer ni sortir du collège sans lui.

Cahier de texte :

Dans chaque classe, il est obligatoire de remplir un cahier de texte à chaque heure pour y noter le contenu du cours et les devoirs à effectuer. Le cahier « papier » est désormais complété par un cahier « virtuel » sur le site de chaque collège. Élèves et parents peuvent ainsi consulter, de chez eux, le contenu du cours ou des devoirs à faire.

Conseiller principal d'éducation (CPE) :

(à ne pas confondre avec le Conseiller d'Orientation). C'est lui qui gère la vie scolaire et qui supervise la discipline, les absences, les retards, s'assure de la présence des surveillants, informe les élèves des absences des enseignants ; toujours à l'écoute des élèves, il est présent sur le terrain.

Conseil d'administration :

Instance officielle qui débat régulièrement de l'organisation de la vie du Collège : répartition des classes, budget, projets pédagogiques, créations ou suppressions d'options, etc. Il vote les propositions qui lui sont faites. À ce Conseil siègent des représentants des collectivités locales et des représentants élus des parents, des élèves, des enseignants et des autres personnels de l'établissement : les élections à ce Conseil ont lieu au mois d'octobre.

Conseil de classe :

Il se réunit, pour chaque classe, à la fin de chaque trimestre pour faire le bilan du travail et du comportement de la classe en général et de chaque élève en particulier. C'est lui qui, dès le second trimestre dans les classes concernées (5^e et 3^e), donne des avis d'orientation. Deux parents et deux élèves délégués sont présents en plus des enseignants et du principal : les parents candidats sont présentés par les Associations. Leur rôle d'information auprès des autres familles est très important lorsque des difficultés se présentent. N'hésitez pas à vous porter volontaire.

Délégué de classe : (voir Conseil de classe)

Parent ou élève siégeant au Conseil de classe (voir Conseil de classe).

Centre de documentation et d'informations (CDI) :

Il existe dans chaque collège, ouvert à tous les élèves pour y travailler et faire des recherches. Le professeur Documentaliste est là pour les guider. Il joue aussi le rôle de bibliothécaire avec la possibilité de prêt de livres.

Centre d'information et d'orientation (CIO) :

Le centre le plus proche est à Montrouge, il est ouvert à tous pour donner les informations utiles sur les filières d'études, les métiers envisagés.

Conseiller d'orientation psychologue (COP) :

Dans chaque collège d'Antony, un COP assure une présence de quelques heures par semaine pour recevoir les enfants et/ou les parents et les informer sur les possibilités d'orientation.

Dotation horaire globale (DHG) :

Nombre d'heures d'enseignement affectées globalement à l'établissement par l'Éducation Nationale (c'est une enveloppe d'heures affectées en janvier pour l'année scolaire suivante) en fonction des effectifs d'élèves prévus. C'est le chef



d'établissement qui propose au Conseil d'administration la répartition des heures entre les niveaux et les disciplines. Cette répartition doit être votée par le Conseil d'administration.

Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) :

Les EPI concernent le cycle 4, soit les 5^e, 4^e et 3^e. Six des huit thèmes choisis par l'éducation nationale devront être traités lors du cycle 4.

Ils se font à l'initiative des professeurs et sur approbation du principal. Les EPI sont l'objet d'une évaluation prise en compte dans le cadre du Diplôme national du brevet (DNB).

Environnement numérique de travail (ENT) :

Il s'agit d'un ensemble intégré de services numériques choisis et mis à disposition de tous les acteurs de la communauté éducative. Les collèges d'Antony utilisent l'outil OZE qui permet à chaque élève, chacun de ses parents, les professeurs... de posséder leur propre espace numérique avec un affichage d'informations générales, une messagerie, un carnet d'adresses, un affichage de

l'emploi du temps, cahier de textes, suivi individuel des élèves, un accès aux ressources pédagogiques éditoriales, un espace de stockage et de partage de fichiers...

Les informations disponibles sur OZE sont différenciées selon que c'est un élève ou son parent qui se connecte et selon les classes concernées.

Les collègues utilisent également les notifications SMS comme moyen de diffusion rapide ou appel à consulter OZE.

Vie scolaire :

Organe du collège géré par le CPE et regroupant les surveillants. Ses fonctions principales sont la gestion des absences des professeurs et des élèves, la gestion des surveillants et des permanences, la discipline et aussi l'écoute des élèves.

Union nationale des sports scolaires (UNSS) :

(ex ASSU) : activités sportives hors des heures scolaires encadrées par les professeurs d'éducation physique du collège.



LES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ PEUT-ÊTRE

Dans quel collège ira mon enfant ?

La carte scolaire actuelle répartit les enfants sur les 5 collèges d'Antony : collège Anne Franck, collège François Furet, collège Henri-Georges Adam, collège René Descartes, collège La Fontaine. Malgré les modalités d'assouplissement, les enfants restent affectés à un collège de « proximité ».

Comment se passe l'inscription au collège ?

Les documents nécessaires vous seront transmis *via* l'instituteur de votre enfant.

- Courant mars : Remise des dossiers d'inscription aux familles
- Retour du volet 2 de la fiche de liaison AFFELNET : au plus tard mi-avril
- A partir d'avril : information des familles de la proposition d'orientation du conseil des maîtres
- Début mai : proposition d'orientation du conseil des maîtres (décision que vous pouvez contester)
- Mi-mai : Décision d'orientation définitive de l'école
- Juin : affectation au collège de secteur. Le dossier complété sera à déposer au collège

La demande de dérogation :

Tout imprimé, que ce soit pour une dérogation de secteur, de langue rare, de sortie de département, pour classes CHAM (classes à horaires aménagés pour la musique et le sport) est à réclamer auprès du directeur de votre école élémentaire.

Il conviendra d'y formuler les critères objectifs qui motivent votre demande : raison médicale (appuyée par une visite avec le médecin scolaire), réduction du temps de trajet... Il faut donner le plus possible de renseignements. Tout justificatif est très important.

Vous joindrez cet imprimé au dossier (volet 2 de la procédure AFFELNET) que vous devez rendre au Directeur de l'école à la date butoir indiquée.

L'appel : si vous contestez la décision d'orientation de l'école, vous pouvez déposer une « demande de recours après refus de dérogation de secteur » jusqu'au 29 mai au plus tard. Elle s'effectue sur papier libre à l'Inspecteur d'Académie (av. Frédéric et Irène Joliot-Curie 92013 Nanterre Cédex).

Après avoir accompli l'ensemble de ces démarches, vous n'aurez plus qu'à attendre l'ultime réponse de l'Inspection Académique, réponse qui vous sera notifiée par courrier fin juin ou début juillet, suivant la date de la commission d'appel.

Quelle est l'amplitude horaire d'une journée au collège ?

Cela dépend de chaque collège (voir la rubrique « Les collèges un par un », page 10).



À quel cycle d'apprentissage correspond le collège ?

6^e = fin du cycle 3 (cycle de consolidation).

5^e, 4^e et 3^e = cycle 4 (cycle des approfondissements).

Quelle langue choisir ?

Première langue vivante : La première langue vivante choisie à l'entrée au collège doit être celle suivie à l'école primaire. Dans toutes les écoles, l'anglais est enseigné. Certaines écoles élémentaires proposent également l'Allemand (suivant le nombre de familles demandeuses). L'apprentissage d'une langue vivante dès le CP fait partie des enseignements fondamentaux que s'est fixé le Ministère dans son action pédagogique. La mise en place du dispositif européen préconise de suivre des indicateurs de niveau que les élèves ont acquis à la fin de l'école primaire (niveau A1) et à la fin du collège (niveau B1).

Les classes « bilangue » : les collèges d'Antony ont obtenu l'autorisation d'enseigner en 6^e les deux langues anglais et allemand et de créer ainsi des classes dites « bilangue ». L'objectif est de créer sur Antony et Bourg-La-Reine un pôle germaniste au niveau départemental. Le volume horaire enseigné est de 3h d'anglais et 3h d'allemand, soit 2 heures de plus d'enseignement des langues que dans les 6^e classiques. Remarque importante : les enfants qui suivent cet enseignement ne pourront pas prendre une troisième langue en 5^e : ils devront attendre le lycée.

Deuxième langue vivante : La seconde langue est enseignée désormais à partir de la 5^e. Voir la Rubrique « Langue » de chaque collège pour en savoir davantage sur les secondes langues proposées dans l'établissement où ira votre enfant.

Section européenne : Cette section a été supprimée. Les élèves du cycle 4 l'ayant commencé continueront cet enseignement.

Comment sont réparties les heures d'enseignement ?

| Discipline | 6 ^e | CM2 |
|---|------------------|------------|
| Français | 4h30 | 8h |
| Mathématiques | 4h30 | 5h |
| LV1 | 4h | 1,5h |
| EPS | 4h | 3h |
| Enseignement artistique | 1h+1h | 2h |
| Histoire/Géographie Enseignement moral et civique | 3h | 2,5h |
| Sciences de la vie et de la terre, sciences physiques et technologie | 4h | 2h |
| TOTAL | 23h + 3h* | 24h |

*Ces 3 heures hebdomadaires sont consacrées aux enseignements complémentaires sous la forme d'accompagnement personnalisé.



Chaque collège dispose d'une dotation horaire de base de 26 heures hebdomadaires par division pour l'organisation des enseignements obligatoires, ainsi que pour l'aide aux élèves et l'accompagnement de leur travail personnel.

10 heures annuelles de « vie de classe » s'ajoutent à ces 26 heures hebdomadaires.

Un complément de dotation peut être attribué pour le traitement des difficultés scolaires importantes. Ce complément est modulé par les autorités académiques en fonction des caractéristiques et du projet de l'établissement.

Qu'est-ce que l'ASSR ?

Proposées dans les collèges depuis 1993, les attestations scolaires de sécurité routière (ASSR), passées en 5^e et en 3^e, font partie intégrante de l'enseignement obligatoire.

L'emploi du temps reçu à la rentrée est-il définitif ?

Non, cet emploi du temps est susceptible de modifications pendant 2 à 3 semaines après la rentrée. À la fin de cette période, un emploi du temps définitif, valable pour toute l'année, est fourni aux élèves.

Quand mon enfant finit tôt, ou qu'il a un « trou » dans sa journée, que se passe-t-il ?

En début d'année, le collège vous demandera de remplir vos souhaits pour les entrées/sorties de votre enfant dans le collège. Deux possibilités :

- Soit vous autorisez votre enfant à quitter le collège une fois ses cours terminés (et ce, quel que soit l'horaire et le jour de la semaine).
- Soit vous demandez à ce qu'il soit au collège jusqu'à l'heure de fin des cours.

Ce choix n'est pas modulable en fonction des jours.

En cas de « trou » en milieu de journée dans l'emploi du temps, votre enfant ira en salle de permanence. Il n'aura pas l'autorisation de sortir. S'il est demi-pensionnaire, en cas de « trou » en fin de matinée, il ne pourra pas sortir non plus sans autorisation écrite de votre part.

Comment se passe l'inscription à la cantine ?

Dans le dossier au collège de votre enfant, vous aurez une information de « Pass+ Hauts-de-Seine » qui vous permet d'anticiper l'inscription à la restauration scolaire dès le mois de juin. Dès la validation de l'inscription de votre enfant par le collège, la carte Pass+ de restauration vous sera envoyée (cette



carte permet également d'avoir accès à une aide financière de 80€ ou 100€ par élève à répartir sur des activités culturelles et sportives).

Le jour de la rentrée, on vous demandera de confirmer le statut de votre enfant (externe ou demi-pensionnaire) pour les premières semaines de septembre, c'est-à-dire jusqu'à temps que les emplois du temps définitifs soient connus. Ce choix n'est pas modulable en fonction des jours de la semaine.

Une fois l'emploi du temps définitif connu, vous pourrez choisir les jours où votre enfant mangera à la cantine. Attention : ce choix est effectué pour toute l'année scolaire et n'est modifiable ponctuellement qu'avec un mot spécifique dédié pour le jour dédié.

Il n'y a pas de cantine le mercredi.

Sites internet de référence

| | |
|------------------------------------|---|
| Ministère de l'Éducation nationale | www.education.gouv.fr/ |
| Académie de Versailles | www.ac-versailles.fr/ |
| Site pédagogique du ministère | eduscol.education.fr/ |
| CIO de Montrouge | http://www.ac-versailles.fr/cid109028/c-montrouge.html |
| Mairie d'Antony | www.ville-antony.fr/ |
| AAPEELA | www.aapeela.fr |



LES COLLÈGES UN PAR UN

Anne Frank

| | |
|-----------------------------|--|
| <i>Coordonnées :</i> | 6 Rue Henri Fabre – 01 46 74 10 80 / 06 77 09 38 52 Vie Scolaire 06 32 79 19 39 |
| <i>Principale :</i> | Mme Marie-Pierre LEIGNEL |
| <i>Contact AAPEELA :</i> | Cécile VICENTE 06 70 05 01 63 – aapeela.annefrank92@gmail.com |
| <i>Horaires :</i> | 8h - 12h / 13h30 - 17h30 (pas de cours le mercredi après-midi) / fermé le samedi |
| <i>Élèves et classes :</i> | Année 2021-22: 415 élèves / quatre 6 ^e / quatre 5 ^e / quatre 4 ^e / quatre 3 ^e / 1 classe non francophone |
| <i>Encadrement :</i> | 1 CPE/ 7 AED (assistants d'éducation collège) / 1 assistante sociale / 1 infirmière / 1 médiatrice éducative / 1 psychologue |
| <i>Langue vivante 1 :</i> | en 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e : Anglais 1 groupe bilangue anglais-allemand (cours d'allemand au collège pour les CM1/CM2) |
| <i>Langue vivante 2 :</i> | en 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e : Espagnol ou poursuite bilangue |
| <i>Lettres classiques :</i> | Latin de la 5 ^e à la 3 ^e |
| <i>Équipements :</i> | 4 salles de sciences (SVT, physique et technologie)/ 1 CDI / 2 mallettes mobiles d'ordinateurs portables / 1 salle polyvalente / 1 gymnase et 1 dojo / toutes les salles de cours sont équipées d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur ou d'un tableau blanc interactif |
| <i>Vie du collège :</i> | Classes hétérogènes comportant en moyenne 24 à 29 élèves par niveau / Option Pass Avenir en 3 ^e (découverte professionnelle) / Accompagnement personnalisé en français, mathématiques et histoire / Webradio, club échecs, club philo et association sportive le mercredi après-midi, sophrologie / Dispositif Devoirs faits pour tous les élèves / Membre du réseau des écoles Anne Frank / Membre de Respect Zone, pour lutter contre le harcèlement en milieu scolaire |

Les résultats de nos élèves se situent dans la moyenne académique. Les 3/4 d'entre eux vont en seconde générale, et y réussissent bien. Les autres choisissent d'aller en seconde professionnelle qui les prépare à des baccalauréats professionnels selon leurs projets.

La taille de notre établissement permet un suivi au plus près de nos élèves. En effet, l'équipe enseignante développe de nombreux projets pluridisciplinaires qui permettent à ceux qui sont le plus en difficulté de reprendre confiance et de trouver du sens aux apprentissages et aux plus performants de développer toutes leurs compétences.



Ouvert vers l'extérieur, le collège Anne Frank initie également de nombreuses sorties pédagogiques et culturelles avec une dimension citoyenne très affirmée, et travaille avec des associations qui permettent à ceux qui le souhaitent de participer à des activités épanouissantes. L'établissement accueille également une section pour les élèves non francophones (nouvellement arrivés en France), et offre une belle mixité culturelle et sociale, à l'image de notre société. La vie associative au collège est très présente, avec l'association sportive qui propose des activités loisir ou compétition tous les midis et le mercredi après-midi ainsi qu'avec des activités à visée culturelle : club théâtre, club musique, atelier écriture animé par un écrivain...

C'est dans un climat apaisé que nous accueillons nos élèves dans des classes à l'effectif contenu dans le seul souci de contribuer à leur réussite.

Pour en savoir plus sur le collège : <http://www.clg-frank-antony.ac-versailles.fr/>

René Descartes

| | |
|-----------------------------|---|
| <i>Coordonnées :</i> | 22, rue Pierre Gilles de Gennes – 01 42 37 67 22 |
| <i>Principale :</i> | Mme PENELLE (Principale adjointe : Mme PERET) |
| <i>Contact AAPEELA :</i> | Fabienne Pouillieute – 06 80 23 58 45 – college.descartes.aapeela@gmail.com |
| <i>Horaires :</i> | 8h05 - 17h / Mer. 8h05 - 12h (pas de cours l'après-midi) / fermé le samedi |
| <i>Élèves et classes :</i> | ~ 700 élèves répartis en 6 classes par niveau + 1 ULIS de type 1 (Troubles des fonctions cognitives) |
| <i>Encadrement :</i> | 43 professeurs, 2 assistantes de langue, 1 Conseillère principale d'éducation (CPE), 6 assistants d'éducation, 1 infirmière (présente le matin) et 1 médiateur éducatif, 1 proviseur et 1 proviseur adjoint |
| <i>Langue vivante 1 :</i> | en 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e : Anglais 1 classe bilangue anglais-allemand |
| <i>Langues vivantes 2 :</i> | en 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e : Allemand, Espagnol ou Italien |
| <i>Lettres classiques :</i> | Latin de la 5 ^e à la 3 ^e / Grec ancien en 3 ^e |
| <i>Équipements :</i> | 18 classes et 9 salles d'activités (sciences, art, musique) / Salle polyvalente / CDI informatisé / Installations sportives partagées (gymnase) / Vidéoprojecteurs ou VPI dans toutes les salles |
| <i>Vie du collège :</i> | Ateliers cinéma, théâtre, journal (suivant les années)/ Orchestre (depuis plus de 20 ans)/ Foyer socio-éducatif actif / Comité des élèves pour agréments la vie au collège (CVC) |



C'est le plus grand collège de la ville. Il accueille près de 700 élèves, d'Antony et de Wissous (Essonne). Les élèves sont accueillis dans un bâtiment très récent qui offre 27 salles de classe dont 9 salles d'activités (sciences, arts...), qui comprend aussi un CDI, une salle polyvalente et deux réfectoires. Depuis deux ans, un nouveau gymnase complète l'ensemble.

Le collège Descartes recherche surtout la qualité : en intégrant les nouvelles technologies, les équipes éducatives adaptent leur pédagogie aux profils des élèves. Le collège accueille une classe Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) pour les élèves atteints de troubles des fonctions cognitives.

Par son dynamisme pédagogique, sa recherche permanente de la qualité, le collège Descartes est une illustration de l'école de la République où chacun peut construire son identité de futur citoyen.

Chaque année, des actions nombreuses et variées participent aux apprentissages fondamentaux : voyage scolaire linguistique et culturel en Italie, échanges avec l'Allemagne, l'Angleterre et l'Espagne, sorties pédagogiques autour de projets (sciences, théâtre, Collège au cinéma, etc.) pour toutes les classes.

Le Comité d'éducation à la santé et la citoyenneté valide et propose des actions destinées à la prévention des conduites à risques et à la promotion du civisme, avec l'intervention de nombreux partenaires (Police nationale, PMI, entreprise de transports en commun, etc.) et en direction de tous les élèves.

L'Environnement Numérique des Collèges facilite encore plus les échanges entre les familles et l'établissement. Au collège Descartes, la mission essentielle est la réussite de chacun, en privilégiant l'épanouissement et le bien-être de tous au sein d'un collège ouvert et développant les échanges.

La Fontaine (*pas de MAJ 2022*)

| | |
|-----------------------------|---|
| <i>Coordonnées :</i> | 16, rue P. Kohlmann – 01 46 60 14 23 |
| <i>Principale :</i> | Mme LAMHÈNE (Principale adjoint : Mme ANTOINE) |
| <i>Horaires :</i> | 8h - 12h / 13h30 - 17h30 (pas de cours le mercredi après-midi) / fermé le samedi |
| <i>Élèves et classes :</i> | 600 élèves / 5 ou 6 classes par niveau / 1 UPE2A / 1 ULIS en 2018 |
| <i>Encadrement :</i> | 40 professeurs / 1 professeur documentaliste / 4 assistants de vie scolaire |
| <i>Langue vivante 1 :</i> | en 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e : Anglais 1 classe bilangue anglais-allemand à la rentrée 2018 |
| <i>Langues vivantes 2 :</i> | en 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e : Espagnol ou Italien |
| <i>Lettres classiques :</i> | Langues et culture de l'Antiquité de la 5 ^e à la 3 ^e |
| <i>Équipements :</i> | Établissement câblé / CDI, Salle vidéo / Salles de sciences bien équipées / Salle multimédia / Gymnase en construction / 10 TNI/ VPI, salle multimédia neuve |
| <i>Vie du collège :</i> | Classes hétérogènes avec heures d'aide et de soutien / Certains horaires sont renforcés / Méthodologie du travail personnel de l'élève / Ateliers scientifiques / |



Ateliers Journal / Foyer / Mise en place de l'accompagnement éducatif sur 20 créneaux chaque semaine (25 % de l'effectif du collège y participe)

Il s'agit d'un établissement de taille moyenne (600 élèves environ), situé dans un environnement privilégié aux limites d'Antony et de Bourg-la-Reine, près du Parc de Sceaux. Son environnement agréable et favorisé fait de lui un établissement serein et calme où il fait bon étudier. Une grande importance est donnée à l'accueil des élèves de 6^e et à leur bonne intégration au collège. La liaison CM2-6^e, avec un travail commun mené entre professeurs du premier et second degré, a été relancée depuis plusieurs années avec les écoles primaires du secteur. De fin mai à mi-juin, chaque classe de CM2 est accueillie au collège durant 2 heures.

En juin, la journée portes ouvertes sera l'occasion pour les familles de découvrir les projets menés au sein du collège.

Dans chaque classe, les professeurs principaux travaillent en lien avec les familles pour un suivi individualisé des élèves.

Pour les élèves en difficulté ou souhaitant améliorer leurs résultats, le collège propose un accompagnement péri-éducatif « à la carte », certains soirs de 16h30 à 17h30 pour les quelques familles qui le désirent (nombre de places limitées).

À partir de la 5^e, les élèves peuvent étudier l'allemand, l'espagnol ou l'italien.

En fonction des thématiques choisies par les professeurs et en lien avec les programmes, diverses sorties pédagogiques peuvent être proposées aux élèves. Des clubs/ateliers danse, correspondance en espagnol, jeux de société, scientifique, et théâtre peuvent être proposés pendant la pause méridienne.

Les volontaires pourront suivre des cours supplémentaires de lettres et culture de l'antiquité (LCA) dès la 5^e.

Le collège accueille depuis la rentrée 2015 une Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A) ainsi qu'une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) depuis la rentrée 2017. L'ambition du collège La Fontaine est d'emmener les élèves au maximum de leurs possibilités, en travaillant étroitement avec les familles, ainsi que leur donner des bases solides qui leur permettent de réussir au lycée.

Grâce à ses locaux confortables, ses équipements de bonne qualité, son cadre très agréable (des bâtiments aérés, une grande cour arborée), le collège La Fontaine a la chance d'accueillir des élèves qui sont heureux d'y être, et d'y réussir grâce à une équipe pédagogique et éducative investie et exigeante.



François Furet

| | |
|-----------------------------|--|
| <i>Coordonnées :</i> | 22 av Léon Blum – 01 46 68 40 50 |
| <i>Principale :</i> | Mme ROUGIER-CANNICIONI (Principale adjointe : Mme BRIAND) |
| <i>Contact AAPEELA :</i> | Karine BOIVIN – 06 77 57 45 46 – karine_boivin@yahoo.com |
| <i>Horaires :</i> | 8h - 12h / 13h30 - 17h30 (pas de cours le mercredi après-midi) / fermé le samedi |
| <i>Élèves et classes :</i> | 600 élèves / 5 classes par niveau / Dispositif pour les élèves à besoins particuliers répartis sur les 4 niveaux |
| <i>Encadrement :</i> | 40 professeurs / 4 postes à temps plein d'assistants d'éducation / 1 CPE / 1 documentaliste |
| <i>Langue vivante 1 :</i> | en 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e : Anglais 2 classes bilangue anglais-allemand |
| <i>Langue vivante 2 :</i> | en 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e : Espagnol |
| <i>Lettres classiques :</i> | Latin de la 5 ^e à la 3 ^e / Grec en 3 ^e |
| <i>Équipements :</i> | Ensemble des installations pédagogiques, informatiques et sportives / 1 salle multimédia / 1 salle musique avec instruments |
| <i>Vie du collège :</i> | Dispositif « devoirs faits » sur 4 créneaux disponibles / CDI très actif, dispositif « Silence on lit ! », ateliers thématiques (association avec la ludothèque, jeux de société, découverte de la presse étrangère...) Convention avec le Théâtre Firmin-Gémier la Piscine / Foyer des élèves (hors COVID) / Conseil de vie collégienne / Conseil des Eco-délégués / Association sportive proposant ping-pong, volley, basket (en loisir ou compétition). |

Situé au centre-ville d'Antony, bordant le parc Sibille, le collège François FURET offre à ses 600 élèves d'excellentes conditions d'études dans un magnifique environnement, alliant calme et sécurité. Ses installations intègrent toutes les nouvelles technologies dans le cadre de l'ENC 92 (équipements multimédias, tableaux numériques, appels et cahiers de textes en ligne) ; les équipements sportifs sont de premier ordre (également des déplacements au stade Velpeau / parc de Sceaux...).

L'accompagnement dans l'enseignement :

L'enseignement dispensé est de grande qualité (96 % oui de réussite au brevet).

Des mesures d'accompagnement en direction des élèves en difficulté et le déploiement du dispositif pour les élèves à besoins particulier (élève intellectuellement précoces, troubles des apprentissages ou du comportement...) sont la force du collège : chaque élève peut trouver l'accompagnement spécifique dont il a besoin pour s'épanouir dans ses études.



Les élèves de 6^{ème} ont des cours de méthodologie leur permettant de s'organiser et de comprendre ce que l'on attend d'eux en termes d'apprentissage et d'autonomie.

Les élèves de 3^{ème} sont encadrés dans leur préparation aux nouvelles contraintes du brevet et la transition vers le lycée. Les souhaits d'orientation sont présentés et assistés en collaboration avec le centre de documentation CIO Montrouge, des présentations orales des stages de 3^{ème} sont organisés et un comédien vient guider les élèves dans des sessions d'entraînements à l'oral du DBN.

D'autre part, le collège bénéficie de la collaboration du Club « Ado Réussite » pour les élèves temporairement éloignés de l'établissement scolaire.

Les ouvertures sportives, culturelles et citoyennes

L'association sportive est très active et propose des entraînements de tennis de table, volley, basket (à considérer en périodes hors COVID). Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi (depuis le COVID) et avaient lieu sur les temps de midi précédemment (les élèves peuvent également pratiquer ces sports, en loisir ou en compétition). Pour ceux qui le souhaitent, il est possible de passer des certifications d'arbitrage dans ces différentes disciplines (hors COVID).

Le collège permet également aux élèves de préparer et valider leur ASSR1 et ASSR2 (Attestation scolaire de sécurité routière niveau 1 – 5^{ème} et niveau 2 – 3^{ème}, nécessaire pour l'inscription au permis de conduire)

La documentaliste du collège organise, quant à elle, de nombreuses activités à destination des classes sur le temps scolaire, mais également sur la pause méridienne : concours de plaidoirie, lectures et rencontres avec des auteurs, écriture de blog, films ...).

Un parcours artistique très riche est à présent proposé aux élèves de tous les niveaux avec des sorties au musée, cinéma ou théâtre...

Différents partenariats permettent de mettre en place des interventions d'officiers de police pour la prévention des dangers d'internet et évoquer les multiples types de violences ; mais également de s'engager dans des actions de solidarité (collectes pour le Secours Populaire par exemple)

Sur la base du volontariat, des élèves peuvent se proposer en tant qu'éco-délégués pour proposer des actions de proximité à réaliser au sein du collège et / ou être élus au Conseil de la vie collégienne.

En résumé, le collège François Furet est un lieu d'apprentissage où il fait bon apprendre et grandir.



Henri-Georges Adam

| | |
|-----------------------------|---|
| <i>Coordonnées :</i> | 173, rue des Rabats – 01 46 68 60 11 |
| <i>Principale :</i> | Mme MAREMMO |
| <i>Contact AAPEELA :</i> | Sabrina LOYEAU – 06 61 91 82 17 – sabrinaloyeau@hotmail.com |
| <i>Horaires :</i> | 8h - 11h55 / 13h25 - 17h20 (pas de cours le mercredi après-midi) / fermé le samedi |
| <i>Élèves et classes :</i> | 372 élèves / 13 classes (3 classes par niveau, et 1 niveau à 4 classes) |
| <i>Encadrement :</i> | 23 professeurs / 1 CPE / 5 assistants d'éducation / 2 assistants vie scolaire / 1 médiateur éducatif / 1 infirmière / 1 assistante sociale / 1 psyEN |
| <i>Langue vivante 1 :</i> | en 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e : Anglais 1 classe bilangue anglais-allemand en 6 ^e |
| <i>Langue vivante 2 :</i> | en 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e : Espagnol ou Allemand |
| <i>Lettres classiques :</i> | Latin de la 5 ^e à la 3 ^e Grec en 3e |
| <i>Équipements :</i> | 2 Salles Sciences / 1 salle multimédia / 1 salle Technologie / CDI informatisé / Web radio et web TV/30 Ipods / 48 ordinateurs ultraportables (3 classes nomades)/ 15 TNI ou VPI / gymnase des Rabats |
| <i>Vie du collège :</i> | Classes hétérogènes / Dispositif « devoirs faits » sur 14 plages horaires / Dispositif Pass' Avenir pour des élèves de 3 ^e / Formation aux premiers secours de tous les élèves en 5 ^e / Ateliers théâtre, ateliers d'Arts plastiques, chorale/ Partenariat avec les structures d'aide à la scolarité (Club Ados Réussite, Nouveau Souffle, Pierre Kohlmann) |

Petit établissement à taille humaine, le collège Henri-Georges Adam scolarisera environ 374 élèves à la prochaine rentrée. Ces élèves bénéficient d'un encadrement à la fois chaleureux, ferme et exigeant.

Au collège ADAM, le suivi des élèves est individualisé et assuré par une équipe qui a à cœur de travailler ensemble : professeurs, direction, CPE, assistants d'éducation, médiateur, psy. E.N., assistante sociale, infirmière. Le travail se fait en réseau dans l'intérêt de nos élèves

L'ambition de l'équipe éducative et pédagogique est d'inscrire nos élèves dans une dynamique de travail et de réussite :

C'est la raison pour laquelle des épreuves communes en 4^{ème} et deux Brevets blancs sont organisés. Des aides (telles que des études encadrées, des sessions de préparation aux épreuves orales et écrites) sont proposées aux élèves par les professeurs et l'équipe de vie scolaire. Dans beaucoup de disciplines des séances en ½ groupe sont organisées.

L'offre de formation du collège est diversifiée : classe bi-langue anglais-allemand, latin, grec, LCE (langue et culture européennes).

Afin de favoriser une bonne transition avec le CM2, les élèves de 6^e bénéficient d'une attention particulière concernant leur intégration au collège. Lors de la rentrée, une journée leur est entièrement réservée pour la découverte du collège sous forme de rallye.



De la même manière, la transition avec le lycée est préparée dès la 4^{ème} par la construction progressive d'un projet d'orientation adapté aux souhaits et au profil de chaque élève. Au programme : mini-stages, rencontres avec des lycéens et des professionnels, forums.

1) L'ouverture culturelle est vivement encouragée :

Le programme pédagogique et éducatif prévoit pour cette année 2021-2022 plusieurs projets :

- Dans le cadre du dispositif ERMES (ensemble pour la réussite et la mobilisation des élèves dans leur scolarité), des partenariats avec la Comédie française et le théâtre Firmin Gémier, alliant initiation au théâtre, rencontre avec des professionnels et découverte d'une large gamme de spectacles
- Découverte du patrimoine culturel : Château de Versailles, musées, visite de Paris, etc.
- Parcours Chemin des Arts : les élèves visitent et assistent à des événements culturels, des ateliers selon une problématique commune : « Qu'est-ce que la citoyenneté ? »
- Des sorties au cinéma pour tous les niveaux

2) Le développement des pratiques sportives, l'éducation à la santé et à la citoyenneté sont également des priorités :

En complément des cours d'EPS, l'association sportive du collège propose un programme diversifié (handball, badminton, tennis de table, foot en salle, basket). L'acquisition a été faite d'un équipement de laser-run, une activité qui permet d'allier précision et endurance, plébiscitée par les élèves. En lien avec l'UNSS, nos licenciés participent à des compétitions, assistent à des événements sportifs et rencontrent des athlètes de haut niveau.

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) est également très actif. De nombreuses actions sont prévues avec divers partenariats :

- Différents espaces d'écoute et temps d'expression.
- Formation des ambassadeurs contre le harcèlement
- Promotion de l'égalité filles/garçons
- Travail sur l'orientation des 4^{ème} / 3^{ème}
- Formation aux gestes qui sauvent (GQS) et Prévention et secours civique (PSC1)
- Préparation et validation de l'ASSR 1 et 2 (Attestations scolaires de sécurité routière)
- Formation avec l'officier de police référent sur le thème de la violence
- Lutte contre les discriminations (ciné-débats, théâtre-forum)

Des projets favorisant l'engagement citoyen et le bien vivre ensemble viennent compléter ce programme : journée de l'élégance et de la courtoisie, semaine de la fraternité, journée des talents, forum des métiers, collecte alimentaire pour le Secours populaire, jeux et concours divers, médiation par les pairs, etc.

Par le biais du CVC, les élèves sont encouragés à se mobiliser pour réaliser des actions collectives, à faire part de leurs envies et de leurs besoins.